

Qui aura le courage de poser le débat ?

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

7 décembre 2018

La volonté du gouvernement d'orienter autrement sa politique du logement social ne fait pas l'ombre d'un doute. Jules Duribeu journaliste à "Public Sénat" a écrit le 4 avril 2018 un article intitulé "Vers la privatisation d'une partie du logement social ?" Article dans lequel il cite des associations, des parlementaires, qui eux ne s'interrogent pas. Ils affirment que les mesures jusqu'ici arrêtées par le gouvernement y mènent tout droit. Nous pourrions citer une dizaine d'articles du même tonneau. Dans les Départements et collectivités d'Outre-mer (Dom-Com), l'offensive de CDC Habitat n'est que trop évidente. Alors qu'en principe le dispositif de la loi Elan qui traite du sujet ne devait pas s'appliquer aux Dom. La filiale de la Chambre des dépôts et consignation a, en l'espace d'un an, pris le contrôle de toutes les sociétés d'économie mixte (Sem) dont l'objet social est le logement social et l'aménagement. Ce rappel factuel suffit à démontrer la faiblesse des arguments développés par Daniel Gibbs président de la collectivité saint-martinoise dans une longue tribune publiée par sxminfo.fr, un média numérique gratuit saint-martinois. L'autre argument consiste à prôner un recentrage de la Semsamar sur Saint-Martin.

De deux choses l'une, ou Daniel Gibbs fait preuve d'une grande naïveté, ou il prend ses collègues élus, les Saint-Martinois et tous les Guadeloupéens réunis, pour des billes. La CDC Habitat à la fois actionnaire et banquier du logement social a les moyens d'assécher la Semsamar.

Une nouvelle consécration de Marie-Paule Bélénus-Romana ne serait qu'un pis-aller. Les élus qui ont volé à son secours doivent comprendre que l'affaire de la Semsamar dépasse de loin le sort personnel de la directrice générale. C'est un problème politique que seuls les élus peuvent traiter. Certains réclament à cor et à cri un changement institutionnel,

quand ils ne se rendent même pas compte que la décentralisation est battue en brèche. La recentralisation rampante est à l'œuvre. Du moins là où elle peut rapporter gros. Qui aura le courage de poser le débat ? Quels seront les élus capables d'expliquer au gouvernement, arguments à l'appui, qu'il est bon qu'ils continuent à donner leur avis sur les opérations d'aménagement de leur territoire et plus particulièrement en ce qui concerne le logement social ?